

Firminy - L'association des riverains, qui réclame le contournement du boulevard Fayol, a tenu une assemblée générale houleuse

# L'exaspération gronde chez les riverains du boulevard Fayol

**S**i l'annulation le 24 avril 2012 de la DUP (déclaration d'utilité publique) pour la mise en place d'un contournement du boulevard Fayol a profondément blessé l'association des riverains, la confirmation en appel de cette annulation les a véritablement ulcérés. Encore quatre ou cinq ans d'attente : c'est la fourchette indiquée par le Conseil général pour boucler le nouveau dossier. En effet, après l'uppercut de l'annulation, l'association a décidé de réagir et de monter un nouveau dossier, dans le strict respect des formes cette fois, puisque le précédent a été annulé « pour vice de forme ».

## COMPTAGES À REFAIRE

Contraints de repartir depuis le début, ils ont été reçus au Conseil général le 22 janvier. Il est nécessaire de refaire tous les comptages : celui sur le trafic a été engagé, les résultats devraient tomber en février et s'approcher des 12 000 véhicules par jour avec 800 poids lourds. Mais il faut lancer aussi les études sur les impacts subis par l'environnement, eau, pollution sonore, pollution de l'air « et visiblement le Conseil général n'est pas pressé » selon le bureau de l'association. Marc Petit, maire et conseiller général, considère, quant à lui, que deux à trois ans suffiraient largement avec un peu de bonne volonté.

## DES AMÉNAGEMENTS POUR PATIENTER

La nécessité primordiale est de sécuriser la circulation sur le boulevard. A l'issue de la réunion de janvier, un planning prévisionnel avait été préparé pour y parvenir : tout d'abord ralentir les véhicules en installant des plateaux traversants et des feux comportementaux. Ces projets font réagir l'assistance qui craint l'augmentation des nuisances sonores et de la pollution pour les maisons proches des installations prévues. D'autres problèmes de sécurité sont soulignés notamment les trottoirs rendus impraticables par les reliefs des racines d'arbre et par endroit l'absence d'un espace suffisant pour le passage des piétons et la sortie des maisons. Marc Petit a répondu qu'un projet de réfection des trottoirs au-dessus du magasin Leclerc était en cours.

## PLUSIEURS BLOCAGES

« Les élus appelous sont tous favorables à la déviation, au-delà des clivages politiques » a déclaré J.-P. Charreton, rappelant que l'action des citoyens a été essentielle pour faire rouvrir le dossier. Mais de nombreux obstacles bloquent son avancée : blocage du côté de la ville du Chambon-Feugerolles qui a d'ailleurs accordé des permis de construire le long du tracé de la déviation alors qu'ils étaient infor-



Une assistance nombreuse et très impliquée, ici lors de l'assemblée générale de vendredi 31 janvier dans le gymnase de Fayol.

més de ce projet. Blocage avec le Conseil général de la Haute-Loire qui ne répond pas aux courriers alors qu'il a été alerté des problèmes liés à l'augmentation du trafic de poids lourds et à l'insécurité qui en découle. Blocage aussi concernant la réouverture de la bretelle qui permettrait de rejoindre l'autoroute vers la gare, évitant ainsi aux véhicules de remonter le boulevard jusqu'au centre commercial Leclerc, cette décision relevant de l'Etat. Enfin l'accès au centre com-

mercial pose également un problème important de sécurité et de ralentissement qu'il faudrait revoir aussi. C'est donc un travail d'ensemble que l'association doit envisager...

Les problèmes sont anciens et les résoudre demande une prise en compte globale de la circulation dans la ville. Une réflexion est menée sur la possibilité de permettre un autre accès à l'autoroute qui prendrait en compte le rond-point vers le Firmament. La possibilité de

réouvrir la bretelle vers le commissariat est étudiée à nouveau même si l'Etat y est très défavorable. « Il faut surtout continuer à négocier avec la Haute-Loire pour limiter le trafic des poids lourds notamment et interdire les véhicules transportant des matières dangereuses et obtenir le lancement des dernières études rapidement », était-il souligné. Le combat de l'association semble loin d'être terminé...

> FRANÇOISE COURBON